

COMITE SYNDICAL DU 05 MARS 2026 - 10H00 A CARPENTRAS (Siège du Parc)

L'an deux mille vingt-six, le cinq mars à dix heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du 19 février 2026, s'est réuni en session ordinaire au siège du Parc, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués
En exercice : 47
Présents : 25
Représentés : 12
Total : 37 (min 24)
Quorum atteint
Nombre de voix
En exercice : 119
Présentes : 57
Exprimées par pouvoirs : 35
Total : 92

Délégués présents :

2 représentants du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteur chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN

1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse (porteur chacun de 9 voix) : Christian MOUNIER

2 représentants des EPCI (porteur chacun de 1 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Gérard RAINERI (CCVV)

4 représentants des communes du Conseil de Massif (porteur chacun de 3 voix) : Michel JOUVE (Flassan), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Jean-Pierre RANCHON (Sault), Thierry THIBAUD (Savoillans)

16 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : Max RASPAIL (Blauvac), Florence BERTRAND (Crestet), Serge SAES (Crillon le Brave), Catherine PAFFENHOFF (Faucon),

Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Jean-Marc TESTE (Méthamis), Sonia JACOBEE (Modène), Gérard UGHETTO (suppléant Monieux), Mireille ORTUNO (Suppléante Mormoiron), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), André AIELLO (Saint Hippolyte le Graveyron), Philippe ARMENGOL (Velleron), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon)

12 Délégués excusés ayant donné pouvoir : Georges BOTELLA pouvoir à Jacqueline BOUYAC (Région Sud), Myriam SILEM pouvoir à Christian MOUNIER (Département de Vaucluse), Jérôme BOULETIN (Cove) pouvoir à Gérard RAINERI (CCVV), Cyril FALQUES (Aurel) pouvoir à Jean-Pierre RANCHON (Sault), Bernard MONNET (Le Barroux) pouvoir à Philippe ARMENGOL (Velleron), Alain CONSTANT (Bedoin) pouvoir à Michel JOUVE (Flassan), Valérie MICHELIER (Caromb) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Serge ANDRIEU (Carpentras) pouvoir à Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), François ILLE (Le Beaucet) pouvoir à Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Damienne MARION (Vaison la Romaine) pouvoir à André AIELLO (Saint Hippolyte le Graveyron), Frédéric TENON (Malaucène) pouvoir à Michel JOUVE (Flassans), Didier CARLE (Pernes les Fontaines) pouvoir à Philippe ARMENGOL (Velleron)

Partenaires invités présents au comité syndical : Valérie COISSIEUX (Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse), Jean-François SAMIE (France Nature Environnement)

Participaient également à la réunion : Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Catherine FAYOT, Odile SIGNORET, Carole APPACK, Vincent THOMANN (PNR Mont-Ventoux), Sébastien NINON (Région Sud), Gilles LAUGIER (Suppléant Velleron)



Absents/Excusés : Claire ARAGONES (Région Sud), Sophie RIGAUT (Département de Vaucluse), Siegfried BIELLE (Aubignan), Roland RUEGG (Brantes), Louis BONNET (Mazan), Olivier GIRARD (Puyméras), Gilles VEVE (Saint Didier), David MORALES (Saint Marcellin les Vaison), Valérie FABRE (Saint Romain en Viennois), Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux), Chambre d'agriculture de Vaucluse, Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, Fédération départementale du Vaucluse Pêche et Protection du Milieu Aquatique, Fédération des Chasseurs de Vaucluse

Secrétaire de séance : Frédéric ROUET (Villes sur Auzon) est nommé secrétaire de séance.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025
BUDGET PRINCIPAL M 57

Madame la Présidente, au vu du résultat du Compte Financier Unique, demande au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 qui se décompose comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (C)

A – Résultat de l'exercice 2025	+ 46 334, 60 €
B - Résultat reporté de 2024	+ 1 064 722,54 €
C – Résultat de clôture à affecter = A + B	+ 1 111 057,14 €

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (D)

Résultat de l'exercice 2025	+ 23 158,18 €
Résultat reporté de 2024	+ 621 641,44 €
D – Solde d'exécution 2025	+ 644 799,62 €

SOLDE DES RAR 2025 (E)

<i>RAR Dépenses</i>	<i>14 500,00€</i>
<i>RAR Recettes</i>	<i>18 115,00 €</i>
E – Solde RAR	+ 3 615,00 €

BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT F = D + E

F - Excédent de financement	+ 648 414,62 €
-----------------------------	----------------

Il est proposé à l'Assemblée d'affecter au 002, en recette de fonctionnement la somme de
+ 1 111 057,14 €

AFFECTATION (C)

Report en fonctionnement (R002)	+ 1 111 057,14 €
---------------------------------	------------------



Le Comité,

Oui, l'exposé du de la présidente,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 47 - Présents : 29 - Pouvoirs : 12 - Votants : 39

Suffrages exprimés : Pour : 92 - Abstention : 0 - Contre : 0

- ADOPTE l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 au Budget Principal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

La Présidente
du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Vice-Présidente de la Région Sud

Jacqueline BOUYAC